



Communiqué de presse

Le 28 novembre 2023

La Tour Sarrasine et la chapelle Notre-Dame-de-Vie à Vitrolles soutenues par AXA France

- AXA France annonce ce jour le nom des 6 sites qui recevront une dotation pour contribuer au financement de leurs travaux de restauration, après un vote des collaborateurs d'AXA France, de ses partenaires et du grand public
- Parmi eux, la Tour Sarrasine et la chapelle Notre-Dame-de-Vie à Vitrolles (Bouches-du-Rhône - 13) bénéficieront d'une dotation de 100 000 € pour les travaux de restauration nécessaires à l'accueil du public.
- Cette dotation complètera les fonds octroyés par la Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, ainsi que les fonds recueillis grâce aux collectes de dons lancées par la Fondation.

L

« Année après année, le mécénat des Mutuelles AXA participe à redynamiser, créer et maintenir des emplois sur l'ensemble du territoire. Depuis 5 ans, nous nous sommes engagés aux côtés du Loto du patrimoine porté par Stéphane Bern et de la Fondation du patrimoine. 2023 marque une année sans précédent avec plus de 130 000 votes enregistrés, c'est 6 fois plus que l'an dernier. C'est une grande fierté pour nous de participer à l'accessibilité pour le plus grand nombre à ces œuvres culturelles remarquables. » indique **Gilbert Chahine**, Directeur général des Mutuelles AXA.

« Cette année encore, la Mission Bern et la Fondation du patrimoine ont identifié des sites patrimoniaux remarquables à sauver du péril pour les transmettre aux générations futures mais aussi pour faire vivre les territoires sur lesquels ils sont implantés. Je remercie AXA France pour son soutien à la Mission Bern et aux six projets choisis, ancrés dans la vie locale des Français. » **Stéphane Bern**.

Comment s'est fait le choix du site ?

Pour cette 5e édition, 17 projets, parmi les sites lauréats du Loto du Patrimoine, ont été soumis au vote des collaborateurs et des réseaux de distribution d'AXA France. Cette année encore, le grand public a également pu participer au choix des sites en votant sur une plateforme dédiée. Nouveauté de cette édition : 2 sites des Départements et régions d'Outre-mer (DROM) ont également été soumis aux votes.

La Tour Sarrasine et la chapelle Notre-Dame-de-Vie : un lieu d'exception à préserver

Couronné par la chapelle Notre-Dame-de-Vie et la tour dite Sarrasine, le « Roucas » de Vitrolles est une butte de calcaire rose datée de près de 65 millions d'années. Dominant la ville de 30 m, il fut désigné au V^e siècle comme refuge et point d'observation pour parer aux invasions barbares puis aux raids sarrasins. Accessibles par un escalier taillé dans la roche, la chapelle et la tour n'ont cependant été bâties qu'entre le X^e et le XI^e siècle.



D'abord place fortifiée, la tour est ensuite utilisée comme lieu de garnison jusqu'au XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, elle servit à isoler les malades de la lèpre et fut ensuite utilisée comme prison vers 1850.

Le site est partiellement fermé au public pour des raisons de sécurité. Les édifices sont sur une roche fragilisée. Un architecte du patrimoine a préconisé les travaux indispensables à mener sur le rocher. Certaines parties du site ne sont plus accessibles et ne sont plus sécurisées, de même que le cheminement d'accès. Les deux bâtiments ont des maçonneries fragilisées et instables qui ne

permettent plus d'assurer la sécurité des visiteurs. Les travaux de rénovations seront réalisés à partir du printemps 2024 en lien avec l'association ACTA VISTA dans le cadre d'un chantier d'insertion.

[En savoir plus](#)

C'est sous l'impulsion de Stéphane Bern qu'AXA France annonçait en juin 2019 son partenariat avec la Fondation du patrimoine pour une durée de 3 ans. En renouvelant ce partenariat en 2022, AXA réaffirme son engagement dans la protection et la transmission du patrimoine culturel français.

A propos d'AXA France

Dans le prolongement naturel de son métier d'assureur, AXA s'engage pour la protection et le développement solidaire. Être assureur, c'est d'abord protéger : l'individu, ses biens, son entreprise, son épargne... Et protéger, c'est aussi préserver et transmettre le patrimoine commun. Depuis sa création en 1985, AXA poursuit ses actions de mécénat aux côtés de symboles de la culture française comme le musée du Louvre, les Archives Nationales ou encore le château de Versailles.

A ce titre AXA France est membre fondateur de la Fondation du patrimoine. Depuis juin 2022, sous l'impulsion de Stéphane Bern, AXA France a renouvelé son partenariat de 3 ans avec la Fondation du patrimoine, pour contribuer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine de proximité dans toute sa diversité sur l'ensemble du territoire. Grâce à ce partenariat, AXA France aura participé à la restauration de 26 sites patrimoniaux en péril sur l'ensemble du territoire.

A propos de la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 950 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de 39 000 sites patrimoniaux publics et privés, dont 80 % se situent au sein de communes rurales. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante.

En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. La collecte de dons qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse :

Françoise Laroche : francoise.laroche@axa.fr - 01.47.74.47.38
Catherine Alves: catherine.alves@axa.fr - 01.47.74.29.46

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [L'ESPACE PRESSE D'AXA FRANCE](#)

A propos de la Mission Patrimoine de Stéphane Bern pour le patrimoine en péril

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine » (ou « Mission Patrimoine »), dont le produit a été attribué à la Fondation du patrimoine. Déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, le succès du Loto du patrimoine est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt patrimonial, culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

18 projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'Outre-mer et 1 projet par département sont soutenus chaque année grâce à ces jeux par la Fondation du patrimoine.

Le Loto du patrimoine a un triple objectif :

- Identifier le patrimoine en danger, au regard de son intérêt patrimonial et culturel, de l'urgence de sa restauration, de l'étendue des dégradations et de son état de péril,
- Mobiliser des fonds permettant de contribuer au financement des chantiers de restauration,



Communiqué de presse

patrimoine, qui en 2021 a collecté plus de 66 millions d'euros grâce au mécénat et aux dons.

Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020, 1 € investi dans le patrimoine génère 21 € de retombées économiques.

Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 3 000 projets ouverts aux dons sur son site Internet www.fondation-patrimoine.org.

- Valoriser le patrimoine en favorisant les initiatives de développement de l'économie locale (et notamment le tourisme) par le patrimoine, dans le but de revitaliser les territoires.